**À vos plumes…**

Pour amplifier nos voix, écrivons aux maires, aux Députés, aux Sénateurs, au Premier Ministre, au Président…

Exemple de courrier à envoyer. Mais vous pouvez, bien entendu, le personnaliser ou laisser libre cours à votre inspiration.

Monsieur le Maire, (…le Député, …le Président, etc)

Si je vous écris aujourd’hui c’est parce que je reste confiant dans votre engagement pour la défense de l’utilité publique et dans la préservation du bien commun.

C’est pourquoi permettez-moi d’attirer votre attention sur une situation très préoccupante qui trouve un écho grandissant dans les médias : **Le projet de construction de La Haute Savoie Arena à la Roche sur Foron, porté par le Conseil départemental de la Haute-Savoie,**

Plusieurs points de ce dossier posent problème :

* Le Département de la Haute-Savoie a pour projet d’implanter un complexe multiactivités sportif et culturel, de 18 000 m2, pouvant accueillir 10 000 personnes sur la commune de la Roche sur Foron. **Ce projet apparaît totalement démesuré pour cette petite ville de 11 000 habitants.** D’ailleurs il ne répond à aucune demande des acteurs locaux ni à aucun besoin des citoyens (Le Pays Rochois n’accueille aucun club sportif, de cyclisme sur piste ou autre, de niveau national et la Haute-Savoie est largement pourvue en salles de spectacles).
* **Ce projet a été élaboré sans aucune étude préalable**, concernant la viabilité économique du projet, l’aménagement du territoire, l’impact environnemental et socio-économique.
* **Ce projet de construction d’un Vélodrome Arena est pourtant le projet le plus onéreux envisagé sur le territoire de la Communauté de communes du Pays Rochois depuis sa création.** Absent de tout programme électoral au niveau départemental ou local, estimé à plus de 100 millions d’euros et pourtant **aucune consultation préalable** n’a été engagée avec les élus locaux et les citoyens. Aucune concertation, aucune réunion publique n’a été organisée. Un référendum a été proposé et refusé par la Mairie de la Roche sur Foron. Nous nous inquiétons donc particulièrement de ce déni de démocratie avéré. Ce projet de plusieurs dizaines de millions d’euros s’est décidé de manière opaque et dans la plus grande discrétion entre quelques décideurs politiques, faisant fi de tout processus démocratique.
* **Un budget mensonger** : Le Département annonce la construction de cette infrastructure pour un budget de 62 M d’€. En réalité, 89 M d’€ ont déjà été voté par le Département pour cette construction et le coût des parkings n’est pas intégré dans le budget. Compte tenu de la conjoncture économique et politique, de l’augmentation conséquente du prix des matières premières, de l’inflation générale et des réalisations d’autres Arenas en France, il apparaît beaucoup plus réaliste d’estimer le montant global de la construction à environ 150 millions d’euros.
* **Un déficit annuel conséquent inévitable** Les Arenas en exploitation actuellement en France, accueillent au moins une activité sportive professionnelle (Basket, Hand, Volley ou Hockey) permettant de dynamiser et de rentabiliser la structure. Ce n’est pas le cas de la Roche-sur-Foron qui compte seulement 11 149 habitants et aucun club sportif de niveau national. Pour envisager un équilibre financier en termes de fonctionnement, ce type de structure doit multiplier les spectacles (environ 2 par semaine), et nous nous interrogeons sur la capacité du Vélodrome Arena, en zone semi-rurale, à remplir une salle de 10 000 places deux fois par semaine. Ce d’autant plus que, nulle part en Europe, deux grandes salles de spectacles (d’environ 10 000 places) n’ont été implantées à une telle proximité. En effet, nous serions très probablement en difficulté par rapport à l’Arena de Genève (9 500 places) déjà bien établie et nous prendrions le risque de fragiliser l’Arcadium d’Annecy (3 300 places).
* **Des terres agricoles toujours plus bétonnées** Le Vélodrome Arena, avec une capacité de 10 000 places (sans compter les besoins de Rochexpo pour les visiteurs des foires) nécessite 4 000 places de parking. L’emplacement retenu pour la construction de cette infrastructure n’est autre que les parkings existants de Rochexpo. De fait, il faudrait donc goudronner 10 ha (20 terrains de foot) pour la construction des 4 000 nouvelles places de parkings (25 m2 en moyenne par place de parking en comptant les voies de circulation). Cela ne ferait qu’accélérer l’artificialisation déjà galopante des sols de la Communauté de Communes du Pays Rochois.

**Pourtant une solution existe : Déplacer les seules épreuves de piste au vélodrome national de St Quentin-en-Yvelines.** Plutôt que de construire un vélodrome estimé à environ 150 millions d’euros pour une compétition qui durera au maximum deux semaines et qui servira ensuite 42 adeptes de la discipline en Haute-Savoie, nous proposons simplement de déplacer cette seule épreuve au vélodrome national de St-Quentin qui hébergera les épreuves en question lors des JO de Paris 2024.

Cette solution de délocalisation d’une épreuve sportive, fréquemment utilisée lors de compétitions internationales (les épreuves de voile des Jeux Olympiques de Paris 2024 auront lieu à Marseille, les épreuves du mondial de Rugby dans neuf stades différents sur le territoire français), permet d’éviter un gaspillage financier inapproprié lors de compétitions éphémères.

Ainsi, avec ces 150 millions d’euros d’argent public non dilapidés, la Haute-Savoie pourrait financer six maisons de retraite, 500 km de pistes cyclables, rénover plusieurs collèges, financer la rénovation énergétique de 3 000 logements ou tout simplement offrir les moyens réclamés par ses agents : travailleurs sociaux, éducateurs, aide sociale à l’enfance... et, par la même occasion, éviter cette dépense pharaonique digne d’un autre temps.

C’est avec confiance et espoir que je compte sur votre action dans ce dossier, et dans l’attente de votre réponse, je vous prie d’agréer, Monsieur le Maire [ …le Président..ou Madame la Député etc …], de ma haute considération.

[ Signature] »

N’hésitez pas à faire une lettre manuscrite et personnalisée… (toujours rester poli pour obtenir une réponse.)

Il est inutile de timbrer, le courrier pour l’Elysée (Président de la République) est dispensé d’affranchissement , l’adresse est la suivante :

Adresse postale du Président de la République

**Palais de l’Élysée**  
 55 rue du Faubourg-Saint-Honoré  
 75008 Paris, France

Adresse postale du Premier ministre

**Hôtel Matignon**  
 57 rue de Varenne  
 75700 Paris SP 07

**Conseil Départemental** :

M. Saddier, Président du Conseil Départemental

1 avenue d'Albigny CS 32444 74041 Annecy Cedex

**Conseil Régional**:

M. Wauquiez, Président du Conseil Régional

Région Auvergne-Rhône-Alpes 101 cours Charlemagne - CS 20033 69269 **LYON** CEDEX 02

Communauté de Communes du Pays Rochois

M. Ratsimba, Président de la Communauté de Communes

Communauté de Communes du Pays Rochois - 1 Place Andrevetan - 74800 La Roche-sur-Foron

Si vous envoyez un mail, copiez le texte dans le corps du message ou mettez le en pièce jointe accompagné d’un message personnel

Et invitez votre entourage à faire de même !

Nous avons besoin de votre voix, et de toutes celles des citoyens-nes qui luttent contre des projets inutiles…

Notre arme reste la plume, merci de votre soutien !

L’Équipe de l’association Non Au Vélodrome Arena